



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
17 juillet 2008  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2008

New York, 30 juin-25 juillet 2008

Point 6 a) de l'ordre du jour

#### **Application et suivi des recommandations issues des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies : suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement**

#### **Mexique : projet de résolution**

#### **Suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement**

*Le Conseil économique et social,*

*Rappelant* la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue du 18 au 22 mars 2002 à Monterrey (Mexique) ainsi que les résolutions 56/210 B du 9 juillet 2002, 57/250 du 20 décembre 2002, 57/270 B du 23 juin 2003, 57/272 et 57/273 du 20 décembre 2002, 58/230 du 23 décembre 2003, 59/225 du 22 décembre 2004, 60/188 du 22 décembre 2005, 61/191 du 20 décembre 2006 et 62/187 du 19 décembre 2007 de l'Assemblée générale,

*Rappelant également* ses résolutions 2002/34 du 26 juillet 2002, 2003/47 du 24 juillet 2003, 2004/64 du 16 septembre 2004, 2006/45 du 28 juillet 2006 et 2007/30 du 27 juillet 2007,

*Rappelant en outre* le Document final du Sommet mondial de 2005<sup>1</sup> et la résolution 60/265 du 30 juin 2006 de l'Assemblée générale sur la suite donnée aux dispositions du Document final du Sommet mondial de 2005 consacrées au développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement et les autres objectifs convenus au niveau international,

*Rappelant* la résolution 61/16 du 20 novembre 2006 de l'Assemblée générale,

*Saluant* la décision prise par l'Assemblée générale dans sa résolution 62/187 tendant à ce que la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey ait lieu à Doha du 29 novembre au 2 décembre 2008,

---

<sup>1</sup> Résolution 60/1 de l'Assemblée générale.



*Saluant également* les préparatifs de la conférence d'examen, conformément à la résolution 62/187 de l'Assemblée générale,

*Prenant note* du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement qui a eu lieu à New York du 23 au 25 octobre 2007,

*Saluant* la tenue de la première session du Forum pour la coopération en matière de développement, à New York, les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2008,

1. *Prend acte* du résumé, établi par le Président du Conseil économique et social, de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement tenue à New York le 14 avril 2008<sup>2</sup> ainsi que de la note du Secrétaire général sur la cohérence, la coordination et la collaboration dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey<sup>3</sup>, y compris les nouveaux défis et problèmes<sup>4</sup>, préparée en collaboration avec les principales parties prenantes institutionnelles et d'autres organismes concernés du système des Nations Unies;

2. *Demande* à son président d'engager, avec l'appui du Bureau de financement du développement du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, des consultations, y compris avec l'ensemble des principales parties prenantes institutionnelles, sur le rôle joué par le Conseil dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et sur l'issue de la Conférence d'examen de Doha, et de lui en rendre compte à sa session d'organisation de 2009.

---

<sup>2</sup> A/63/80-E/2008/67.

<sup>3</sup> *Rapport de la Conférence internationale sur le financement du développement, Monterrey (Mexique), 18-22 mars 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.02.II.A.7), chap. I, résolution 1, annexe.

<sup>4</sup> E/2008/7.